Vos questions / nos réponses

Jeux d’argent

Par Profil supprimé Postée le 30/09/2021 06:25

> Bonjour, jai malheureusement une énorme addiction au jeux d’argent et j’aimerai m’en sortir très vite car cela me prend beaucoup trop de place dans ma vie CORDIALEMENT.

Mise en ligne le 30/09/2021

Bonjour,

Nous valorisons le fait que vous cherchiez de l'aide concernant vos difficultés avec le jeu. Au-delà des sommes jouées, l'addiction peut également notamment se mesurer à la place que le jeu peut "prendre dans la vie et dans la tête ». C’est désormais une problématique qui est bien connue et bien accompagnée par les professionnels. Il existe différentes pistes à explorer pour tenter d'arrêter ou diminuer les pratiques de jeu excessives.

Il est notamment possible d'essayer de se protéger en se faisant "interdire volontairement de jeu". Il s'agit d'une démarche qui vise à s'interdire de jouer par une démarche, dans les casinos et les sites et applications qui dépendent de l'Autorité Nationale de Jeux (ANJ). La durée d'interdiction est de 3 ans de manière incompressible. Au-delà de ces 3 ans, l'interdiction est renouvelée mais peut être interrompue avec une simple demande. Vous trouverez en bas de réponse un lien vers le site internet de l’ANJ qui propose cette démarche via leur site.

Parfois, cette solution technique ne suffit pas et le désir de jeu reste présent. Il est tout à fait possible d'être aidé par des professionnels que l'on peut rencontrer dans des structures dédiées. Ces lieux se nomment Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accompagnement est gratuit et confidentiel dans un cadre non-jugeant. Les professionnels qui y exercent connaissent bien les difficultés liées au jeu excessif, la souffrance qui peut en découler. L'équipe est généralement constituée de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans la ville de résidence que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Vous pouvez nous contacter 7J/7J, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service de 8H à Minuit.

Avec tous nos encouragements à solliciter de l'aide.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

---

Consultation Jeunes Consommateurs - Familles

8 rue Louis Néel
21000 DIJON

Tél : 03 80 30 46 16
Site web : www.addictions-sedap.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le mardi de 9h à 18h. Assurée par une équipe dédiée (psychologue, conseillère en économie sociale et familiale et un médecin)
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mardi de 9h à 18h.
Accueil du public : Accueil Familles du lundi au vendredi, assuré par une psychologue formée à l'approche systémique.
Service mobile : Service mobile CJC pour les -25 ans. Sur rendez-vous. Une éducatrice spécialisée et une psychologue se déplacent en voiture à Dijon et dans les communes à proximité. Les contacter au 07 67 91 74 15 et au 07 49 16 48 75.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- ANJ Demande d'interdiction volontaire de jeux